

Contrat de licence de l'utilisateur final et conditions d'utilisation

§ 1 CHAMP D'APPLICATION

ePages accorde à l'utilisateur le droit simple, non exclusif et limité dans le temps à la durée de la relation contractuelle associée pour la location de la licence, d'utiliser le logiciel contractuel en fonction du type de licence acheté et de l'étendue de ses fonctions.

§ 2 DROITS D'AUTEUR ET DROITS DES TIERS

- (1) L'utilisateur reconnaît les droits d'auteur de ePages et donc les droits exclusifs d'utilisation et d'exploitation du logiciel.
- (2) L'utilisateur reconnaît les droits de marque, de nom et de brevet d'ePages sur le logiciel et la documentation associée.
- (3) Dans la mesure où ePages fournit des logiciels sous licence de tiers (" licences intégrées ") intégrés dans le logiciel contractuel, leur utilisation n'est autorisée qu'en liaison avec le logiciel contractuel ePages.

§ 3 MISES À JOUR DU LOGICIEL

ePages peut, à sa discrétion, fournir des mises à jour et des mises à niveau du logiciel et les installer automatiquement sur la plateforme.

§ 4 GESTION DU CONTENU

- (1) L'utilisateur est entièrement responsable du contenu qu'il publie. ePages n'assume aucune responsabilité quant au contrôle de l'exhaustivité, de l'exactitude, de la légalité, de la qualité et de la pertinence du contenu.
- (2) L'utilisateur déclare et garantit à ePages qu'il est le seul propriétaire de tous les droits sur le contenu qu'il a téléchargé dans le logiciel, ou qu'il est autrement autorisé (par exemple par l'autorisation effective du propriétaire des droits) à utiliser le contenu avec le logiciel sous contrat.

§ 5 ACTIVITÉS INTERDITES

- (1) Il est interdit à l'utilisateur d'effectuer sur le logiciel ou en relation avec celui-ci des activités qui violent le droit applicable, enfreignent les droits de tiers ou violent les principes de la protection des mineurs. En particulier, il est interdit à l'utilisateur d'effectuer les actions suivantes
 - L'affichage, la distribution, l'offre et la publicité de contenus, services et/ou produits pornographiques qui violent les lois sur la protection des mineurs, les lois sur la protection des données et/ou d'autres lois et/ou des contenus, services et/ou produits frauduleux ;
 - L'utilisation de contenu qui insulte ou diffame d'autres acteurs du marché ou des tiers ;

- L'utilisation, la fourniture et la distribution de contenus, de services et/ou de produits qui sont protégés par la loi ou grevés de droits de tiers (par exemple les droits d'auteur) sans y être expressément autorisés.
- (2) En cas de suspicion d'actions illégales ou punissables, ePages a le droit et, si nécessaire, l'obligation d'examiner les activités de l'utilisateur et, si nécessaire, de prendre les mesures légales appropriées. Cela peut également inclure le renvoi d'une affaire au ministère public.

§ 6 NON-ACCÈS TEMPORAIRE/ PERMANENT AUX PRODUITS LOGICIELS

- (1) ePages peut bloquer temporairement l'accès de l'utilisateur au logiciel contractuel ou supprimer définitivement la licence du logiciel s'il existe des indications concrètes que l'utilisateur enfreint ou a enfreint les présentes conditions d'utilisation et/ou le droit applicable. Lors de la décision d'un blocage, ePages tiendra dûment compte des intérêts légitimes de l'utilisateur et consultera le fournisseur. Si l'utilisateur a connaissance d'une éventuelle violation de la loi, il en sera informé immédiatement et se verra accorder un délai raisonnable à court terme pour commenter ou remédier à la violation de la loi.
- (2) En cas d'accès temporaire, ePages bloque l'autorisation d'accès de l'utilisateur et l'en informe par courrier électronique.
- (3) En cas de blocage temporaire, ePages réactive l'autorisation d'accès après l'expiration de la période de blocage ou après une correction confirmée de la violation de la loi et en informe l'utilisateur par courrier électronique. Une autorisation d'accès bloquée de manière permanente ou une licence de logiciel supprimée ne peut être restaurée par ePages.